

## Nouvelles de la mutuelle

Compte rendu d'avril 2007

de la commission de gestion de la section mutualiste inter-entreprise du groupe SNECMA

### Analyse des comptes 2006 :

- Le résultat global dégage un excédent de 36 000€ pour un budget total de 5 470 103.€ soit 0,7%.

Néanmoins, ce résultat positif a été obtenu, comme en 2005, grâce à une reprise de provision de 220 000€.

- La moitié de l'excédent vient s'ajouter aux réserves de notre contrat qui s'élèvent en 2006 à 1,611 M€.

Le cumul des produits financiers généré par les réserves générales de la MCDef et affectées à notre régime est de 178 191€, soit un rendement de 5,08%. Ce rendement est issu de placements en obligations d'état (OAT) et en SICAV de trésorerie.

- Sur les 14 années, l'exercice de notre régime a dégagé un excédent de 510 000€ soit 0,81% du cumul des cotisations.

Ceci montre la bonne gestion par les délégués de la Mutuelle compte tenu des variations, au cours des années, des taux de remboursement de la Sécurité Sociale.

- Le niveau des cotisations émises en 2006 est inférieur de 1,2% par rapport à celui de 2005. L'évolution est due :

- à la baisse des cotisations liée au départ de salaires élevés compensés partiellement par des embauches à salaires inférieurs (- 133 actifs, + 27 retraités, + 92 maintiens).

### Évolution des effectifs pondérés par catégories

#### Évolution des postes principaux non-vie

	2004	2005	2006
Affiliés	3217	2842	2709
Maintiens	198	308	335
Retraités	1367	1459	1551
Total	4782	4609	4595

#### entre 2006 et 2007

	2006	% du total des prestations payées	Différence N-1
Honoraires	699 891	14,5%	- 2,4%
Analyses médicales	178 060	3,7%	13,5%
Soins dentaires	119 971	2,5%	7,5%
Prothèses dentaires	558 247	11,5%	- 7,6%
Auxiliaires médicaux	179 285	3,7%	8,2%
Pharmacie	1 134 356	23,5%	- 3,9%

### Commentaires sur ces évolutions.

L'augmentation des prestations maladies - soins (non-vie) par adhérent a représenté une augmentation de 4,6% contre une évolution nationale de 3,8%.

Les principales variations en volume sont :

-Honoraires: -2,4% (-17K€) liés à la baisse du nombre d'actes,

-Prothèses dentaires: -7,6% (-46K€) liés à la baisse du nombre d'actes,

-Pharmacie: -3,9% (-46K€) baisse liée aux remboursements des actes CPAM et la plus grande utilisation du générique,

-Optique: +16,4% (+141K€) hausse due au renouvellement cyclique (2 ans) constaté depuis plusieurs années,

-Hospitalisation: +10,2% (+60K€) hausse due au forfait journalier de 14 à 15€, à l'augmentation du ticket modérateur +25%, au transfert d'une partie des charges des honoraires vers l'hospitalisation suite au changement de codification (lieu d'exécution).

Au global l'évolution des prestations non-vie et vie (indemnités funéraires, primes de naissance) est de +3,6% 2006/2005 soit +170k€ qui s'analysent de la façon suivante:

- +4,1% (+74k€) des prestations servies aux retraités,  
 - +23 % (+68k€) ..... aux maintiens,  
 - +1 % (+28k€) ..... aux actifs.

### Examens des demandes de secours.

Sur 14 demandes examinées, 11 ont été acceptées pour un montant de 13 440€.

Nota : la somme réservée aux secours pour 2007 est de 12 000€. En règle générale, le nombre des dossiers à traiter est de moitié; Il faudra donc, comme l'ont indiqué les élus, augmenter cette somme car cette augmentation des dossiers risque de continuer.

### Informations diverses.

- En raison des difficultés rencontrées sur les négociations en cours sur l'harmonisation de la prévoyance au niveau du groupe SAFRAN, les D.G. nous ont fait part du prolongement de notre contrat jusqu'à la fin de l'année (+ 6 mois).

Une nouvelle carte sera envoyée prochainement à l'ensemble du Personnel.

- Le Délégué SUD et les délégués mutuelle ont fait remonter auprès des responsables de la MCDef les problèmes de remboursements subis par des salariés.

L'explication d'après le Président viendrait des difficultés informatiques avec « Noemie » mais celles-ci devraient prendre fin.

Il s'est engagé à résoudre rapidement les dossiers en cours.

- La Direction de Vernon a oublié de verser en 2006 la part des cotisations des salariés partis dans le cadre du contrat CASA.

Celle-ci d'un montant de 90 000€, viendra s'ajouter comme excédent dans le budget 2007.

### **Négociation d'harmonisation au niveau du groupe:**

Monsieur Y.M. Leurs a commenté les négociations en cours : ce qui semble possible est quasi défini à ce jour :

- Couverture obligatoire pour les salariés
- Couverture facultative pour les retraités
- Séparation financière Actifs/Retraités
- Cotisation pour les salariés : elle sera en forfait + 0,36% des TA+TB
- Sur complémentaire : pourra être certainement proposée mais sans participation financière de la D.G.

Les délégués des retraités (Bordeaux et Vernon) sont intervenus pour déclarer leurs inquiétudes et l'incertitude du nouveau contrat concernant les retraités.

Le délégué SUD partageant ces inquiétudes, en particulier pour les revenus les plus faibles des actifs et retraités, a lu la déclaration ci-dessous.

Lors de la dernière réunion de négociation tenue le 11 Avril, la D.G. de SAFRAN a remis aux D.S. un projet

d'accord.

Les propositions sur les cotisations sont pour les:

\* Isolé : 68,25 €/ mois

\* Duo : 97,50 €/ mois

\* Famille: 112 €/ mois

La part de l'employeur serait de 43€, équivalent à 48% du coût total de la cotisation. Elle pourra être en % et non plus en valeur absolue ce qui sera moins pénalisant pour la typologie familiale.

### **Exemples montants part salariale (salaire annuel en K€)**

Les montants ci-dessous ne tiennent pas compte des subventions éventuelles des C.E.

**: Actuellement, la part de l'employeur dans notre contrat est de 50% , la part des salariés est en % des salaires (TA,TB,TC).**

salaires	20000/an	40000/an	60000/an
isolé	24.14/mois	30.14/mois	36.14/mois
duo	39.35/mois	45.35/mois	51.35/mois
famille	46.89/mois	52.89/mois	58.89/mois

## **Déclaration du Délégué du Syndicat SUD :**

Depuis plus d'un an, la Direction Générale de SAFRAN a engagé avec les organisations syndicales représentatives au niveau du groupe ou au niveau national, une négociation sur l'harmonisation des contrats de santé.

Aujourd'hui, aucune proposition d'accord n'a été présentée au personnel au risque que celui-ci ne découvre son contenu qu'une fois signé.

Par rapport à nos régimes actuels, en particulier celui du complément maladie, le syndicat SUD Métaux 33 renouvelle ses inquiétudes concernant les répercussions du nouvel accord sur les cotisations et la solidarité inter-génération.

### Les cotisations:

Pour les actifs : celles-ci ne seraient plus en fonction des revenus mais auraient une part importante uniforme.

Pour les retraités : Elles seraient totalement uniforme sans aucun lien avec les revenus. Pour s'assurer un niveau égal de prestations avec les actifs, les retraités, les plus démunis, subiront une augmentation conséquente pouvant aller jusqu'à 300%.

### Solidarité entre les actifs et retraités

De plus, la solidarité inter-génération qui est un des principes de notre système social, ne serait plus pris en compte. Parce qu'une règle comptable impose aux directions générales de mettre en place des réserves pour les retraités, la direction du Groupe SAFRAN a décidé de les exclure de son nouveau contrat.

SUD Métaux 33 ne peut admettre qu'un accord se fasse au détriment des catégories les plus défavorisées.

SUD Métaux 33 déplore que des négociations se déroulent entre la Direction de SAFRAN et les partenaires sans qu'aucune garantie ne soient apportées sur deux points fondamentaux :

- l'assurance du maintien de la solidarité entre les actifs et les retraités.
- l'assurance d'un mode de calcul des cotisations basé sur le montant des revenus.